Estelle Grelier

|  |  |
| --- | --- |
| **Estelle Grelier** | |
| **En fonction depuis le 11 février 2016** | |
| **Président** | François Hollande |
| **Gouvernement** | Manuel Valls II |
| **En fonction depuis le 20 juin 2012** | |
| **Prédécesseur** | Daniel Fidelin |
| **14 juillet 2009 – 16 juin 2012** | |
| **Élection** | 7 juin 2009 |
| **Législature** | 7e |
| **Groupe politique** | S&D |
| **Successeur** | Jean-Louis Cottigny |
| **Date de naissance** | 22 juin 1973 (42 ans) |
| **Lieu de naissance** | La Roche-sur-Yon (Vendée) |
| **Nationalité** | Française |
| **Parti politique** | PS |

**Estelle Grelier**, née le 22 juin 1973 à La Roche-sur-Yon ([Vendée](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vend%C3%A9e_(d%C3%A9partement))), est une femme politique [française](https://fr.wikipedia.org/wiki/France).

Le 11 février 2016, elle est nommée secrétaire d'État chargée des collectivités territoriales dans le gouvernement gouvernement Valls (2).

Après l’obtention du baccalauréat, elle se présente au concours d’entrée de l’Institut d'études politiques de Grenoble. Elle en ressort diplômée en 1994.

Elle poursuit alors sa formation par un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à Strasbourg sur les relations franco-allemandes et les institutions européennes. Elle commence ensuite son expérience professionnelle à l’[Assemblée nationale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Assembl%C3%A9e_nationale_(France)) où elle travaille pendant trois ans comme assistante parlementaire.

En 1999, elle s’installe à [Fécamp](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9camp) et devient directrice de cabinet du député-maire Patrick Jeanne.

**Carrière politique**

En 2001, elle se présente à Fécamp aux élections municipales sur la liste des partis de gauche conduite par Patrick Jeanne. Élue, elle est désignée première adjointe chargée des affaires sociales. Dans la foulée, elle est élue présidente de la Communauté de communes de Fécamp.

En 2004, [Alain Le Vern](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_Le_Vern) la sollicite pour rejoindre la liste d’union de la gauche qu’il conduit aux élections régionales. Après la victoire, l’[assemblée régionale de Haute-Normandie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_r%C3%A9gional_de_Haute-Normandie) la désigne deuxième vice-présidente chargée de l’enseignement et des lycées.

En 2007, elle s’engage dans la campagne législative de la [9e circonscription de la Seine-Maritime](https://fr.wikipedia.org/wiki/Neuvi%C3%A8me_circonscription_de_la_Seine-Maritime). Elle obtient un peu moins de 47 % des votes face au député [UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire) sortant [Daniel Fidelin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Daniel_Fidelin).

En 2008, les élections municipales confirment la nouvelle liste d'Union de la Gauche de Patrick Jeanne à 67 %. Estelle Grelier devient première adjointe chargée du développement durable et se voit réélue à la présidence de l'intercommunalité. Puis elle intègre le bureau de l’Assemblée des communautés de France (AdCF) et s’intéresse particulièrement aux questions économiques et au dossier de la réforme de la taxe professionnelle. Elle est aujourd'hui vice-présidente de l'AdCF chargée des affaires européennes.

La même année, elle est élue présidente du Centre de gestion de Seine-Maritime.

**Parlement européen**

Candidate au sein du Parti socialiste aux élections européennes, elle est retenue par la Commission nationale du 28 février 2009 pour siéger en seconde position sur la liste nord-ouest que pilote Gilles Pargneaux. Le 7 juin 2009, elle est élue députée européenneet siège alors au sein de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen.

Durant 3 ans, elle participe activement aux travaux du Parlement européen en qualité de membre titulaire de la Commission des budgets et de membre suppléante de la Commission Pêche. Elle a également fait partie de la Commission spéciale sur les perspectives financières en tant que membre suppléante. Elle a été membre des intergroupes « Mer et zones côtières » et « Services Publics ». Elle est intervenue en faveur du maintien du budget du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), lié à laPolitique agricole commune (PAC). Elle a aussi porté au niveau communautaire les combats syndicaux des salariés de Renault, M-real, Honeywell, Petroplus.

Le 1er décembre 2011, dans le cadre d'un processus de primaire, les militants socialistes lui confient à une très forte majorité (plus de 80 % des voix et un taux de participation d'environ 80 %) la responsabilité de défendre les couleurs du PS aux élections législatives de juin 2012 dans la 9e circonscription de la Seine-Maritime. Cette circonscription remodelée (intégration des cantons de Bolbec et Saint-Romain-de-Colbosc, exclusion du canton de Montivilliers) est alors donnée acquise de façon certaine à la droite, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle. Pourtant, dans le prolongement de la victoire de François Hollande, Estelle Grelier devance le député UMP sortant Daniel Fidelin au premier tour et l'emporte au second, le 17 juin 2012, avec 54,4 % des suffrages exprimés.

**Assemblée nationale**

Le 20 juin 2012, elle devient députée de la République française, ce qui met un terme à son mandat de députée européenne. Au Palais Bourbon, Estelle Grelier est membre de la Commission des Affaires étrangères et secrétaire de la Commission des Affaires européennes.

Secrétaire nationale aux politiques européennes du Parti socialiste, vice-présidente du groupe d'amitié France-Allemagne, elle préside le groupe d'étude Automobile de l'Assemblée nationale depuis fin 2012.

Elle est nommé secrétaire d'État chargée des Collectivités territoriales lors du remaniement ministériel du 11 février 2016.